

AVIS D'OUVERTURE DE LA CONCERTATION

Réalisation d'un aménagement de la Voie Eymet en faveur des transports en commun et modes actifs - commune de Floirac.

Le public est informé que par délibération n° 2022-396 en date du 7 juillet 2022, le Conseil de Bordeaux Métropole a décidé d'ouvrir une concertation sur «Aménagement de la Voie Eymet en faveur des transports en commun et modes actifs - commune de Floirac».

Un dossier de présentation du projet et un registre de concertation seront déposés :

- A la Direction des Services Techniques et de l'Urbanisme de la Ville de Floirac : 89 avenue Pasteur, 33270 Floirac ;
- à la Direction Tramway/SDODM/Grandes infrastructures de Bordeaux Métropole : Immeuble Laure Gatet 1er étage - 39-41 cours du Maréchal Juin - 33045 Bordeaux ;

et sur le site internet de Bordeaux métropole : <https://participation.bordeaux-metropole.fr>

Ce dossier sera tenu à la disposition du public qui pourra formuler ses observations ou suggestions éventuelles sur les registres prévus à cet effet, **à compter du 21 septembre 2022**, aux jours et heures habituels d'ouverture au public et ce, pendant toute la durée de la concertation.

La fin de la concertation sera annoncée par voie de presse.

Le Président de Bordeaux Métropole.